

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 4 AVRIL 2008

Le vendredi 4 avril 2008, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 25 mars 2008, s'est réuni en session ordinaire à 18h 30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

PRÉSENTS : Marcel BACHASSON, maire - Serge SECOND, 1^{er} adjoint - René CHOC, 2^{ème} adjoint - Roland CHANCRIN, 3^{ème} adjoint - Jocelyne DEROCLES, 4^{ème} adjoint - Daniel POSTIC - Olivier DUMAS - Serge PERRAUD - Gilbert BERRUYER - Marie BLANCO - Sylvaine L'HÔTE - Annie BESSIERE - Guy SIMIEN - Françoise MACHUT - Florence MARGARON.

EXCUSÉS : néant

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le maire ouvre la séance à 18h 40.

CRÉATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Après avoir rappelé que la loi donne possibilité au Maire de déléguer une partie de ses fonctions à un conseiller municipal, après avoir expliqué que certaines compétences n'avaient pas pu être rattachées aux délégations confiées aux adjoints en raison de leur importance et compte tenu de leur spécificité, Monsieur le Maire propose de créer un poste de Conseiller Municipal Délégué pour les domaines suivants :

- Informations municipales
- Communication : vie du site internet
- Gestion de la bibliothèque
- Culture

→ Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

ÉLECTION DU CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Daniel POSTIC à ce poste et invite le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Conseiller Municipal délégué.

→ Avis favorable du Conseil par 14 voix pour M. Daniel POSTIC et un bulletin blanc.

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU C.M. DÉLÉGUÉ

➤ Après avoir rappelé les termes de la loi qui fixe l'indemnité du maire à un taux maximum de 43 % de l'indice 1015 de la fonction publique, et l'indemnité des adjoints à un taux maximum de 16,50 % du même indice,

➤ Après avoir rappelé que la loi prévoit une majoration possible de ces indemnités de 15 % au titre de commune chef-lieu de canton,

➤ Après avoir précisé qu'avec la création d'un poste de conseiller municipal délégué, le taux d'indemnité des adjoints serait ramené à 13,20 % (partage de l'indemnité des 4 adjoints entre les 4 adjoints et le conseiller délégué),

➤ Après avoir précisé que concernant le maire, les adjoints et le conseiller délégué, aucune autre indemnité n'était versée quant à des déplacements ou à des actions spécifiques,

➤ Après avoir précisé que des indemnités — de déplacement notamment — pourraient être étudiées au cas par cas et selon les besoins dans l'hypothèse où des conseillers participeraient à des actions spécifiques donnant lieu à dépenses,

⇒ Monsieur le Maire propose de fixer le taux des indemnités allouées au maire, aux adjoints et au conseiller municipal délégué comme suit :

- ◆ Maire : 43 % de l'indice 1015 avec majoration de 15 %
- ◆ Adjoints et conseiller délégué : 13,20 % de l'indice 1015 avec majoration de 15%

→ Avis favorable du Conseil

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune adhère à différents syndicats intercommunaux et services extérieurs et qu'il y a lieu de procéder à l'élection de délégués pour y représenter la Commune.

Après débat et échanges de vues, le Conseil Municipal propose les différentes représentations comme suit :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHAMBARAN (CCPC)

TITULAIRES (3)

- . Marcel BACHASSON
- . Olivier DUMAS
- . Gilbert BERRUYER

SUPPLEANTS (3)

- . Roland CHANCRIN
- . Françoise MACHUT
- . Marie BLANCO

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE (CLETC)

TITULAIRE (1)

- . Serge PERRAUD

SUPPLEANT (1)

- . Florence MARGARON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA GALAURE (SIEG)

TITULAIRES (2)

- . René CHOC
- . Françoise MACHUT

SUPPLEANTS (2)

- . Serge SECOND
- . Guy SIMIEN

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DE L'ISERE (SE 38)

TITULAIRE (1)

- . Roland CHANCRIN

SUPPLEANT (1)

- . Jocelyne DEROCLES

COLLEGE Mathias Saint-Romme

TITULAIRE (1)

- . Marie BLANCO

SUPPLEANT (1)

- . Sylvaine l'HÔTE

APPEL D'OFFRES – ADJUDICATIONS – JURY

Maire : président de droit

TITULAIRES (3)

- . Serge SECOND
- . René CHOC
- . Roland CHANCRIN

SUPPLEANTS (3)

- . Florence MARGARON
- . Jocelyne DEROCLES
- . Gilbert BERRUYER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPADH

TITULAIRES (3)

- . Serge PERRAUD
- . Serge SECOND
- . Florence MARGARON

PREFECTURE DE L'ISERE – CONSEILLER A LA DEFENSE

TITULAIRE (1)

- . Françoise MACHUT

SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL DU BASSIN DE LA GALAURE (SIGB)

TITULAIRE (1)

- . René CHOC

SUPPLEANT (1)

- . Françoise MACHUT

OFFICE DE TOURISME

TITULAIRE (2)
. Sylvaine L'HÔTE
. Marie BLANCO

Suite à discussion et échanges sur le sujet, Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer en faveur de l'ensemble de ces propositions de délégations.

→Avis favorable du Conseil

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Membres élus par le Conseil Municipal :

. Serge SECOND . Françoise MACHUT
. Daniel POSTIC . Annie BESSIERE

Proposition de noms pour les membres nommés par le Maire :

Des propositions n'ayant pu être faites à ce jour, M. le Maire propose au Conseil de lui donner délégation pour procéder à cette recherche de membres et à leur nomination.

→Avis favorable du Conseil

COMMISSION DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Président : Monsieur le Maire

. 1 délégué du Président du Tribunal de Grande Instance : Danièle GAILLARD
. 1 délégué du Préfet : Une proposition n'ayant pu être faite à ce jour, M. le Maire propose au Conseil de lui donner délégation pour procéder à la recherche d'un délégué et à sa nomination.

→Avis favorable du Conseil

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Pour cette commission, il est nécessaire de proposer douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants. Six titulaires et six suppléants seront ensuite retenus par la préfecture.

Monsieur le Maire propose de retenir la liste actuelle à une ou deux modifications près et demande au Conseil de lui donner délégation pour procéder à ces modifications et pour valider la liste définitive.

→Avis favorable du Conseil

MISE EN PLACE DES DIVERSES COMMISSIONS COMMUNALES

➤Après avoir donné lecture des délégations attribuées aux différents adjoints,

➤Après avoir précisé que les commissions pourraient s'adjoindre pour la durée qu'elles jugeraient utile des membres extérieurs apportant une compétence sur les sujets traités,

⇒Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la composition des commissions communales.

PROSPECTIVE DU VILLAGE : (vision à long terme du développement local) Totalité du Conseil.

FINANCES : Maire, Adjoints, CM Délégué, Gilbert BERRUYER, Olivier DUMAS, Florence MARGARON, Serge PERRAUD.

AFFAIRES SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE : Jocelyne DEROCLES, Marie BLANCO, Sylvaine L'HÔTE, Florence MARGARON, Guy SIMIEN, Directeur d'école.

INFORMATION MUNICIPALE : Daniel POSTIC, Marie BLANCO, Olivier DUMAS, Sylvaine L'HÔTE, Françoise MACHUT.

BIBLIOTHEQUE / CULTURE : Daniel POSTIC, Marie BLANCO, Roland CHANCRIN, Oliver DUMAS, Françoise MACHUT.

SPORT - ANIMATION et ASSOCIATION - SOCIAL : Serge SECOND, Sylvaine L'HÔTE, René CHOC, Roland CHANCRIN, Marie BLANCO.

TRAVAUX - IMMEUBLES - CIMETIERE : René CHOC, Jocelyne DEROCLES, Florence MARGARON, Serge SECOND, Guy SIMIEN.

URBANISME – PLU- DEVELOPPEMENT DURABLE : Serge SECOND, Gilbert BERRUYER, Françoise MACHUT, Florence MARGARON, Serge PERRAUD, Daniel POSTIC, Guy SIMIEN.

VILLAGE – ENVIRONNEMENT - SECURITE : Jocelyne DEROCLES, Annie BESSIERE, Françoise MACHUT, Serge PERRAUD, Daniel POSTIC, Serge SECOND.

VOIRIE – RESEAU - FORET - TERRAINS : Roland CHANCRIN, Gilbert BERRUYER, Florence MARGARON, Serge PERRAUD, Serge SECOND, Guy SIMIEN.

ZONE DE LOISIRS - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : Serge SECOND, Sylvaine L'HÔTE, Françoise MACHUT Olivier DUMAS René CHOC, Annie BESSIERE, Jocelyne DEROCLES

➤Après en avoir débattu, et après avoir demandé à chaque conseiller d'exprimer ses souhaits pour rejoindre les commissions de son choix, Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de valider la liste des commissions ci-dessus et leur composition.

➔Avis favorable du Conseil

PROPOSITION DE DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

➤Après avoir exposé que les dispositions de la loi permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, ceci dans le souci de favoriser une bonne administration communale, en permettant la prise rapide d'un certain nombre de décisions,

➤Après avoir rappelé que cette délégation se faisait sous réserve de comptes-rendus réguliers lors des différentes réunions du Conseil,

➤Après avoir précisé que ces délégations pouvaient être transmises aux adjoints et au conseiller délégué pour ce qui concerne leurs domaines,

➤Après avoir listé les délégations proposées pour la durée du présent mandat — dont chaque conseiller possède copie et qui sont jointes au registre des délibérations — et après en avoir précisé les montants,

⇒Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin d'approuver lesdites propositions de délégations.

➔Avis favorable du Conseil

CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES

➤Après avoir apporté des précisions quant à l'actualité récente portant sur le sujet :

- Rencontre au Ministère de l'environnement le 6 mars dernier.
- Réunion Conseil Général / Etat prévue pour début mai.
- Prochaine conférence interdépartementale Rhône / Savoie / Isère / Haute-Savoie qui aura pour mission dans le cadre des plans départementaux d'élimination des déchets de définir des plans de tri, de recyclage, et de quantifier les transferts inter-départementaux de déchets.
- Adhésion massive des Maires nouvellement élus au « Collectif des Maires » s'opposant à l'implantation d'un CSDU en Chambaran.
- Réorientation de la politique d'élimination des déchets du Conseil Général ne prévoyant plus de « grand » centre de stockage mais plutôt l'implantation de centres plus petits (un par territoire) situés à proximité des centres de production.

⇒Monsieur le Maire propose au nouveau Conseil Municipal de Roybon de prendre une nouvelle délibération déclarant son opposition totale à l'implantation d'un CSDU sur le territoire de la Commune de Roybon et des Chambaran et demandant que conformément à la déclaration d'intention du Conseil Général, il soit procédé à une révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets comprenant l'implantation d'un micro-centre de stockage par territoire et à proximité des zones industrielles.

➔Avis favorable du Conseil

QUESTIONS DIVERSES

Compte Administratif 2007

➤Après avoir rappelé que le précédent Conseil avait voté le 7 mars 2008 un compte-administratif déficitaire en raison :

- Du retard de versement de la DGE qui aurait dû être versée en fin d'année et du retard de versement de subventions du Conseil Général (640 000 € au total).
- De l'annulation de la vente des terrains de la Sapinière dont le produit de 603 000 € était attendu pour 2007.

➤Après avoir expliqué au Conseil que les délibérations du vote du compte administratif 2007 et de l'affectation du résultat n'étaient pas conformes en section d'investissement aux résultats de celui-ci

⇒Monsieur le Maire propose au Conseil d'annuler et remplacer ces délibérations.

→Avis favorable du Conseil

Décision Modificative n°1

➤Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin d'ouvrir les crédits permettant :

- la prise en compte de la modification ci-dessus.
- la prise en compte du prêt DEXIA de 500 000 €

→Avis favorable du Conseil

Demande de subvention

➤Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de l'autoriser à demander subvention au titre de la réserve parlementaire auprès du sénateur Bernard SAUGEY, concernant le projet d'aménagement du « carrefour ouest ».

→Avis favorable du Conseil

Révision simplifiée du PLU

➤Dans le cadre de la procédure de révision simplifiée du PLU engagée pour permettre la réalisation du projet Center Parc, la Commune a lancé une consultation auprès de cabinets d'urbanisme et de bureaux d'études spécialisés dans l'environnement. Suite à cette consultation, Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de ses délégations, il a retenu les cabinets suivants :

- **Urbanisme** : Cabinet LATUILLERIE pour un montant de 9568 € TTC. Monsieur le Maire expose que ce cabinet qui avait déjà été retenu pour l'élaboration du PLU a une bonne connaissance du terrain et est de ce fait le plus apte à mener cette étude.
- **Etudes d'évaluation environnementale d'un PLU dans le cadre de la directive "Plans et Programmes" et Etude par rapport à un site Natura 2000** : Cabinet CONFLUENCES pour un montant de 20 080,84 € TTC (à noter : une seule candidature pour cette étude)

Sécurité Barrage du Lac / PAE (Plan Alerte et Evacuation)

Monsieur Serge Second informe le Conseil que suite à une réunion avec les services de la Préfecture et de la DDAF, un plan d'alerte et d'évacuation a été mis en place. Ce plan contient toutes les informations nécessaires en cas de crise (procédures, numéro de téléphone,) et des fiches "réflexe" qui indiquent les mesures à prévoir en cas d'urgence. Il s'agit d'un outil d'aide à la gestion de crise. Monsieur Serge Second propose au Conseil de délibérer afin de valider ce plan.

→Avis favorable du Conseil

Information Association Massif de Chambaran – Création et Développement:

Monsieur Olivier Dumas présente au Conseil un résumé des buts et des actions de l'association Massif de Chambaran et présente la carte de randonnée récemment éditée.

➤Après avoir fixé les dates des prochaines réunions :

- Conseils municipaux les 16 mai et 4 juillet,
- Commission « Prospective » le 13 juin,

➤Monsieur le Maire clôt la réunion à 22h 30.